

Finantis Holding
Société par actions simplifiée au capital de 69.330 euros
Siège social : 58 Bis rue de la Chaussée d'Antin, 75009 Paris
518 774 435 R.C.S Paris
(la « **Société** »)

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES PRISES
PAR ACTE SOUS SEING PRIVE LE 6 NOVEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq,
Le six novembre,

[...]

DEUXIEME DECISION

Suppression des mentions indiquées dans les statuts pour les besoins uniquement de la constitution de la Société

Les Associés, après avoir pris connaissance des statuts de la Société,

décident de supprimer toute mention indiquée dans les statuts pour les besoins uniquement de la constitution de la Société et par conséquent,

décident de supprimer les articles suivants :

- Article 28 – Nomination du Président
- Article 29 – Jouissance de la personnalité morale et engagements de la période de formation
- Article 30 – Publicité et pouvoirs
- Article 31 – Frais

Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés.

[...]

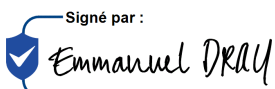
QUATRIEME DECISION

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Les Associés **confèrent** tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie, ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts, formalités et publications nécessaires.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des Associés.

Certifié conforme par le Président

Signé par :

9AF53DCA101949D...

Archipel Expertise et Audit

Représentée par Monsieur Emmanuel Dray